

## DES CULTIVATEURS RETOURNENT À L'ÉCOLE

L'Alberta Agricultural and Vocational College de Fairview offre aux cultivateurs de la région de la Rivière-à-la-Paix, en Alberta, l'occasion d'accroître leurs revenus en suivant un cours de recyclage dans les sciences de l'élevage et de la gestion des fermes dans le cadre d'un programme de formation agricole de trois ans.

Le cours qui a débuté en novembre dernier comprend quatre sessions de deux semaines chacune tenues au Collège au cours de l'automne et de l'hiver. Une vingtaine de cultivateurs à la fois suivent le cours et chaque groupe d'élèves doit assister à deux sessions de deux semaines chacune par année pendant trois ans, accumulant ainsi 420 heures d'enseignement sur les sols, les cultures, le bétail et la gestion de la ferme.

En raison de la situation actuelle dans le cas des céréales et du bétail, on accorde une attention toute spéciale à l'étude des possibilités qui pourraient remplacer la production du blé. Le matériel et les méthodes d'enseignement auxquels on a recours sont tels qu'ils puissent permettre aux participants d'analyser leurs propres exploitations agricoles en fonction des tendances actuelles de la production agricole et de la commercialisation.

Pour être admissible à ces cours le cultivateur doit avoir entre 20 et 45 ans, compter plusieurs années de travail de ferme et tirer sa subsistance de l'agriculture. Il doit faire preuve d'aptitude à mettre en valeur ses talents et ses connaissances et à améliorer ses opérations agricoles.

Les cours sont destinés à compléter et à appuyer les programmes agricoles que donne la direction de l'Extension et des Collèges du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Les Centres de main-d'oeuvre du Canada dans cette région fournissent l'argent nécessaire, qui est attribué aux participants au titre d'allocation de formation à plein temps: le Collège fournit les locaux et les professeurs alors que le ministère de l'Agriculture de l'Alberta aide à l'enseignement et effectue le travail de relance dans les fermes des participants.

## REGARDS SUR NOTRE POLITIQUE AGRICOLE

Le fléchissement marqué de nos exportations de blé et ses funestes résultats pour l'économie de la Prairie canadienne font voir que des changements en profondeur s'imposent dans notre politique agricole, telle est l'opinion que la Banque de Montréal exprime dans sa *Revue des Affaires* de mars.

La banque nous prévient cependant qu'il y a "de grands obstacles à surmonter pour faire passer les ressources du domaine hautement spécialisé de la production du blé à d'autres secteurs également spécialisés....Les prochaines années ne seront pas une période de facilité pour l'agriculture canadienne ni pour ceux dont les décisions doivent informer sa destinée."

A l'heure actuelle, les ventes à l'exportation diminuent, les marchés mondiaux du blé sont engorgés et l'on estime qu'à la fin de la présente campagne (31 juillet), les stocks de blé disponibles au Canada atteindront 950 millions de boisseaux, presque deux fois le chiffre estimatif de la consommation intérieure et des prévisions d'exportations. C'est là un renversement de la situation qui existait vers le milieu des années 1960, lorsqu'on s'inquiétait au sujet de la capacité du Canada de remplir les contrats de vente passés avec l'URSS et la Chine pour de très grosses quantités de blé. A en croire la Banque de Montréal la nouvelle technologie agricole — matériel de plus en plus perfectionné, variétés de blé plus résistantes, emploi généralisé des pesticides — a été un facteur d'expansion de la production de blé au Canada. D'autre part, elle a aussi fait accroître les récoltes dans les autres pays, qui peuvent maintenant employer plus de leur propre blé pour la boulangerie et la mouture, au lieu de compter sur le blé canadien de haute qualité.

## RÉPERCUSSIONS GRAVES

La chute des exportations de blé a eu des répercussions graves sur l'économie de la Prairie. Depuis 1967, il y a eu une baisse de 19 pour cent du total du revenu agricole en argent dans la Prairie. En 1969, tandis que les ventes au détail augmentaient de six pour cent pour l'ensemble du pays, au Manitoba et en Saskatchewan leur hausse n'a été que de 1.5 pour cent, mais il y a eu un recul de 2 pour cent pour la Saskatchewan.

D'après la Banque de Montréal, le programme de réduction des emblavures que le Gouvernement fédéral vient d'annoncer pour 1970 est une mesure importante, mais à courte échéance, en vue de transformer la politique agricole du Canada.

D'après ce projet, les producteurs qui réduisent leur superficie en blé au-dessous des niveaux de 1969, et qui accroissent leurs jachères d'été et leurs cultures fourragères vont recevoir des primes compensatrices. Chaque producteur pourra convertir jusqu'à 1,000 acres de son exploitation. De plus, les quotas de livraison de blé pour la campagne 1970-71 vont s'établir non pas d'après la superficie mise en blé, mais bien d'après l'étendue de terre laissée en jachère d'été et en plantes fourragères.

La Revue dit que si le projet du Gouvernement doit avoir son plein effet, c'est-à-dire faire renoncer les producteurs à mettre en blé, cette année, quelque 22 millions d'acres qui y étaient consacrés, il n'y aura virtuellement pas de production de blé. Sans doute, grâce à la diminution des stocks, le problème immédiat va-t-il perdre de son acuité, mais on aura "tout juste le temps voulu pour formuler une politique à plus longue échéance".

"Évidemment, la composition de la production agricole au Canada va changer d'une façon sensible durant les années qui viennent, et le blé, tout en continuant d'être une culture très importante, n'aura plus une prédominance aussi écrasante sur la Prairie que celle qu'on lui connaissait."